

DOCUMENT D'INTENTIONS PÉDAGOGIQUES (2023-2024)

COURS D'HISTOIRE 3^o-4^o-5^o-6^o

Ce document a été élaboré en commun par les professeurs en conformité avec le *Règlement Général des Etudes* de l'école et le programme officiel du cours ou de l'option. Il vous informe :

- ☑ de la finalité du cours.
- ☑ des contenus d'apprentissage.
- ☑ des compétences et savoirs à acquérir ; des tâches permettant d'évaluer ta maîtrise des compétences.
- ☑ des moyens d'évaluation et des critères de réussite globale de la discipline en fin d'année.
- ☑ du matériel scolaire nécessaire.
- ☑ de l'Education à la philosophie et à la citoyenneté.

C'est le contrat minimal commun que l'équipe des professeurs engage avec les élèves.

Chaque professeur a ensuite la liberté d'organiser son cours en fonction de ses choix méthodologiques, des besoins de sa classe et des opportunités offertes (actualité, projets...).

1. Objectifs du cours

L'Histoire permet d'aider le jeune, confronté à un monde en pleine mutation et à un brassage sans précédent de cultures, à se situer, situer l'autre et comprendre la société contemporaine par la référence au passé en découvrant les racines de notre civilisation occidentale.

Il s'agit à terme, de préparer l'élève à jouer dans le monde de demain, son rôle de citoyen conscient et responsable. En effet, l'enseignement de l'Histoire et sa méthode scientifique d'analyse-critique contribuent largement à l'éducation à la citoyenneté, conformément au décret « Citoyenneté » de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2007, et complétée par le décret du 22 octobre 2015.

2. Les contenus d'apprentissage : visions panoramiques, moments-clés, concepts

• Troisième année :

Les migrations indo-européennes de 2000 au 1^{er} s. avant JC.

La civilisation celtique.

Le bassin méditerranéen de 500 avant JC à 500 après JC : civilisations et héritages.

Le monde gréco-romain.

- La citoyenneté : La Cité athénienne ; Rome, de la République à l'Empire.
- Les croyances y compris le christianisme.
- Les expressions artistiques.

L'Occident, Byzance et l'Islam entre 500 et 1000 après JC.

Les Carolingiens.

Concepts : Migration, Stratification sociale, Démocratie, Autoritarisme...

• Quatrième année :

L'Europe et le monde entre 1000 et 1500 après JC.

Villes et campagnes dans l'Occident médiéval.

Les relations entre l'Occident chrétien et l'Islam.

L'Europe et le monde entre 1500 et 1750 après JC.

Humanisme, réformes religieuses et grandes découvertes : 15^o-16^o s.

Société et pouvoir sous l'Ancien Régime (17^o-18^o s.) : permanences et mutations, y compris la contestation des Lumières.

Concepts : Croissance, Crise, Colonisation...

- **Cinquième année :**
Le temps des Révolutions (fin 18°-19° s.)
La société au 19° siècle : changement, permanences, contestations.
L'impérialisme des pays industrialisés et la Première Guerre mondiale.
Concepts : Libéralisme, Capitalisme, Nationalisme, Socialisme(s), Impérialisme...
- **Sixième année :**
Des crises à la Seconde Guerre mondiale (1919-1945).
L'Europe dans le monde (1945-1989).
Les mutations de la société et des mentalités (1945-...).
Problèmes et enjeux de notre temps.
Concepts : Décolonisation, Néo-colonialisme, Sous-développement, Fédéralisme...

3. Compétences et savoirs à acquérir. Tâches permettant d'évaluer de manière certificative les compétences.

Les compétences de base et disciplinaires à développer en classe d'Histoire, c'est-à-dire l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches, peuvent se résumer comme suit :

- La compétence 1 (Questionner) a pour objectif **d'apprendre à l'élève à énoncer des questions** sur base de l'analyse d'un ensemble documentaire (traces et travaux) et en mobilisant un des concepts étudiés auparavant. De la 3° à la 6° année, l'élève sera amené progressivement à organiser lui-même les questions qu'il se pose et à identifier le concept pertinent. Au troisième degré, la démarche se complète par **la recherche de quelques références bibliographiques** susceptibles d'apporter des éléments de réponse. L'important est moins la qualité intrinsèque des ressources documentaires que les éléments apportés par l'élève pour justifier son choix.
- La compétence 2 (Critiquer) vise à rendre l'élève capable **d'identifier**, parmi un ensemble documentaire et en fonction d'une question de recherche, **les documents pertinents et d'en évaluer la fiabilité**.
- La compétence 3 (Synthétiser) a pour objectif d'apprendre à l'élève à **rédigier une synthèse** construite en fonction d'une question de recherche, **sur base d'un ensemble de ressources documentaires et/ou une matière étudiée** par l'élève. Elle suppose la mobilisation d'un concept. De la 3° à la 6°, l'élève sera progressivement amené à énoncer le plan de sa synthèse et à identifier lui-même le concept à mobiliser.
- La compétence 4 (Communiquer) porte sur l'aptitude de l'élève à **transposer des informations sous forme d'un plan, d'un tableau, d'une ligne du temps ou d'un schéma** et de réaliser ainsi une production personnelle. Les informations nécessaires auront été découvertes par lui-même ou seront fournies par l'enseignant.

Les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) du décret « Citoyenneté » de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2007) peuvent être activées à travers les 4 compétences.

NB : Les compétences de base sont présentes dans chaque compétence disciplinaire et définissent le sens des responsabilités de l'élève nécessaire à un travail scolaire de qualité : **étude d'un savoir, respect des consignes, régularité des apprentissages, tenue du cours...**

L'**option de base 4h** accentue la maîtrise des compétences par l'étude de questions approfondies et autorise une méthode de recherche dans un cadre universitaire : la bibliothèque du Département Histoire de l'UCL (tarif pour les lycéens de Martin V assimilés UCL : 5 €)

4. Processus d'évaluation et critères de réussite

L'évaluation certificative porte sur l'exercice des compétences détaillées ci-dessus.

La certification peut se faire tout au long de l'année. En effet, pour élaborer la note finale de l'élève en juin, *les données d'évaluation des savoirs et des savoir-faire et les résultats obtenus lors des activités préparatoires sont aussi pris en compte.* (Programme Histoire-Enseignement Catholique Secondaire, 2008, page 33).

La réussite de l'année suppose une moyenne globale certificative minimale de 50%

Au terme de la 6^{ème}, l'élève passe l'épreuve externe organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Certificat d'enseignement secondaire supérieur ou **CESS**). Cette épreuve porte sur la maîtrise d'une des quatre compétences. Cette évaluation externe, les consignes de passation et de correction ainsi que les critères de réussite sont élaborés par un groupe de travail, composé d'inspecteurs, de conseillers pédagogiques, d'enseignants et de représentants du Service général du Pilotage du système éducatif. La passation est simultanée dans toutes les écoles.

En 6^{ème}, la réussite de l'épreuve externe signifie que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence évaluée. Toutefois, les résultats obtenus au CESS s'intégreront à l'évaluation certificative menée tout au long de l'année dans les trois autres compétences.

5. Matériel scolaire

Selon le professeur, un manuel par année : *Construire l'Histoire*, 3^o- 6^o (sous la dir. de JADOULLE, J.-L. et GEORGES, J.) et/ou un syllabus. *Fiches pour le cours d'Histoire*, valables de la 3^e à la 6^e !

6. Education à la philosophie et à la citoyenneté

En vertu du décret du 22 octobre 2015 qui prévoit que les établissements scolaires de tous les réseaux d'enseignement participent à l'acquisition d'une série de compétences liées à la philosophie et à la citoyenneté, le cours d'Histoire intègre les compétences d'EPC suivantes :

Deuxième degré

UAA : Discours et pièges du discours.

- Evaluer la validité d'un raisonnement et la cohérence d'un discours.
- Repérer les tentatives de manipulation dans les discours.

Troisième degré

UAA : l'Etat : pourquoi, jusqu'où ?

- Problématiser le concept d'Etat.
- Opter hypothétiquement pour un système politique et justifier cette prise de position.

Les professeurs d'Histoire : Christine Eglem, Stéphanie Villers,
Dominique Decamp, Juliette Pire, Corentin Honorez, Philippe Thirion
et Jean de Mûelenaere

Pour information, signature des parents :